



MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULES

BUDGET MUNICIPAL 2022

RECETTES

Taxes	758 176.00 \$
Paiement tenant lieu de taxes	664.00 \$
Transferts et autres recettes	240 825.00 \$
TOTAL DES RECETTES :	999 665.00 \$

DÉPENSES

Administration générale	266 272.00 \$
Sécurité publique	112 942.00 \$
Transports	257 817.00 \$
Hygiène du milieu	119 085.00 \$
Santé et bien être	260.00 \$
Urbanisme,dév. Économique & embellissement	26 578.00 \$
Loisirs & culture	30 294.00 \$
Frais de financement	48 945.00 \$
Remboursement dette long terme	54 967.00 \$
Immobilisation	70 000.00 \$
Fond réservé	12 505.00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	999 665.00 \$

TAUX DE TAXES FIXÉ PAR LE RÈGLEMENT DE TAXATION 2022

Taxes foncières	0.94 \$ du 100\$ d'évaluation
Sûreté du Québec	0.0822 \$ du 100\$ d'évaluation
Matières résiduelles résidences	262.00 \$
Matières résiduelles chalets	143.00 \$
Matières résiduelles commerces	297.00 \$
Service de vidange fosse septique résidence	152.03 \$
Service de vidange fosse septique chalet	76.02 \$
Service de vidange fosse sept. Hydrokinétic	64.00 \$
Service réseau Aqueduc	138.00 \$
Service réseau Égout &, Eaux usées	173.00 \$
Réserve financière service de l'eau	110.00 \$
Dette eau usée à taux fixe par compte de taxe	100.04 \$
Dette incendie à taux fixe par compte de taxe	21.00 \$

- La taxe foncière est passé de 0.92\$/100 à 0.94/100

- La taxe pour la Sûreté du Québec est passée de .08/100 à 0.0822 et est établie en fonction du coût de la facture à payer
- Les taxes pour les matières résiduelles (ordures et recyclages) sont demeurés au même tarif et sont établies en fonction des coûts du contrat pour la cueillette et enfouissement d'ordures ainsi que pour le recyclage
- La taxe de service pour la gestion et la vidange de fosse septique est passée de 170\$ à 152.03\$ pour les résidences et de 85\$ à 76.02\$ pour les chalets, dû au coût de la facture payable à la MRC. (Cette taxe donne droit à une vidange aux 2 ans pour les résidences et 1 aux 4 ans pour les chalets)
- La taxe de service pour la gestion de fosse septique Hydrokinétic est passée de 105.59\$ à 64.00\$ (la coût de la vidange sera chargé lorsqu'elle sera réalisée)
- La taxe service réseau eau potable et égout-eau usées est calculée par rapport aux coûts engendrés pour ce service.
- La taxe réserve financière service de l'eau est appliqué aux immeubles en secteurs desservis afin de couvrir éventuellement des frais de vidanges de bassins ou autres dépenses importantes en eau potable et eaux usées (remplace la dette eau potable)
- La dette eaux usées est établie en fonction du montant à remettre sur l'emprunt.
- La dette incendie est établie en fonction du montant à remettre sur l'emprunt pour le camion autopompe incendie.